

Erquy infos

BIMENSUEL DE LA VILLE D'ERQUY

n° 624 - 7 mai 2020 - édition spéciale

COVID-19 DÉCONFINEMENT PROGRESSIF

Dernière minute: le Premier Ministre vient d'annoncer de nouvelles mesures. Celles-ci seront examinées par les élus dès lundi prochain afin que la Commune puisse décider rapidement des premiers arbitrages à mettre en oeuvre.

REMERCIEMENTS

La commune remercie la population entière pour son civisme lors de cette période difficile de confinement. Elle remercie également le personnel soignant et tous ceux et celles qui accompagnent nos concitoyens vulnérables. Les couturières bénévoles sont également remerciées pour la fabrication et la distribution de masques en tissu et les volontaires de la réserve civile pour leur participation à de nombreuses missions dont la bonne tenue du marché le samedi, tous les employés qui ont continué à assurer leur service et particulièrement les employés communaux. Coup de chapeau aux associations Les amis de la Chapelle Saint-Michel et Mémoire d'Erquy pour leurs dons respectivement de 5000 € et de 1000 € au CCAS de la commune afin de venir en aide aux plus démunis dans cette période de crise sanitaire.

DÉCISIONS MUNICIPALES

La Mairie sera ouverte au public à compter du 11 mai aux horaires d'ouverture habituels. Cependant, il est demandé de favoriser les contacts téléphoniques ou par courriel afin de préserver la santé de tous.

A partir du 12 mai, les 2 écoles primaires de la commune ouvrent leurs portes. Des protocoles ont été établis afin de respecter les

préconisations de l'éducation nationale, les enfants seront accueillis 2 jours par semaine jusqu'à fin mai. En parallèle, la Mairie accueille les enfants le matin et le soir en garderie et assure le service de cantine scolaire.

La permanence du CIAS est ouverte, elle reçoit sur rendez-vous. Le conservatoire de l'école de musique va reprendre les cours individuels sur la base de volontariat.

Par solidarité avec les artisans et commerçants qui sont restés ouverts et ceux qui n'ont pas pu et ne peuvent toujours pas exercer leur activité, la commune d'Erquy offre le droit de terrasse à tous les commerces pour l'année 2020.

Marché hebdomadaire

Le marché hebdomadaire est ouvert à nouveau **depuis samedi 25 avril**. Suivant l'arrêté préfectoral du 23 avril 2020, le marché est seulement dédié au commerce alimentaire dans la limite de 15 exposants, pour un public de 100 personnes. A compter du 11 mai prochain, de nouvelles directives seront appliquées. Par solidarité avec les producteurs-artisans, la commune d'Erquy exonère les abonnés de la redevance des droits de place pour le 2^{ème} trimestre au moins.

Masques

7100 masques « grand public » réutilisables ont été commandés. Un premier stock de 4500 unités de catégorie 1 (avec filtration de 3 µm > 90 %) sera distribué à tous

les foyers entre le 11 et le 15 mai. Si toutefois vous n'aviez pas reçu votre dotation-foyer après le portage à domicile assuré par la Réserve Civile, la mairie pourra vous en procurer sur présentation de la carte d'identité. Respectez le mode d'emploi qui vous sera fourni avec le masque pour la meilleure utilisation possible.

Bibliothèque municipale

La situation sanitaire exclut pour l'instant d'accueillir le public dans les conditions habituelles au Blé en Herbe. Aussi, **à partir du mardi 12 mai**, la bibliothèque propose à ses adhérents un service de « prêts-minute ».

Renseignements

bibliotheque.ville-erquy.com
biblio@ville-erquy.com
02 96 72 14 24

SECOURS POPULAIRE

Le Secours Populaire avec le soutien de la municipalité d'Erquy organise une distribution de denrées alimentaires et produits de première nécessité **vendredi 15 mai** de 10h00 à 13h00 salle Jo Velly. Afin de pouvoir satisfaire au mieux les besoins, il vous est conseillé de prendre contact avec le Secours populaire au 02 96 94 77 66.

Pour rappel, en cas de difficulté même ponctuelle, le service social de la mairie est à votre écoute au 02 96 63 64 64.

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

www.ville-erquy.com

ERQUY

l'air qu'il vous faut !

COLLECTE DES TEXTILES

Le service des déchets ménagers de Lamballe Terre & Mer informe que la collecte des textiles dans les bornes d'apports volontaires (dont celles présentes dans les déchèteries) est suspendue pour le mois de mai.

INFO AUX ENTREPRISES

Si vous êtes en difficulté, prenez contact avec le service économie auprès de Lamballe Terre & Mer à l'adresse : economie@lamballe-terre-mer.bzh.

INFO AUX ASSOCIATIONS

Plusieurs associations ont déjà fait part de l'annulation de leur fête ou animation estivale. La commune réfléchit à proposer quelques animations pour la population au cours de l'été, dans le strict respect des règles sanitaires. Les élus ont d'ores et déjà pris la décision de fermer toutes les salles associatives, les salles de sport, les aires de jeux, les stades, et ce **jusqu'au 31 août**.

PROJET ÉOLIEN

Sollicitée sur le calendrier de réalisation des études et sondages géotechniques programmés par RTE dès le 11 mai prochain, soit à compter du déconfinement, la Commune a rappelé que cette campagne de reconnaissance sur le domaine public de l'estran, aura pour effet paradoxal d'organiser le confinement technique de la plage la plus prisée d'Erquy et qu'elle se heurte au souhait légitime des réginiens de se réapproprier la plage familiale de Caroual.

Dans ces conditions et au regard des démarches initiées par les élus territoriaux d'ouvrir au public les plages bretonnes situées en zone verte, la Commune d'Erquy a émis un avis défavorable afin de porter les aspirations de la population réginienne.

Ce calendrier d'exécution des sondages projetés par RTE prévoit de faire réaliser les opérations de reconnaissance en avant-saison, de mai à juin.

A noter que le projet d'atterrage des « câbles éoliens » à Caroual a motivé des questionnements, soulevé des inquiétudes et une forte opposition de la population. C'est pourquoi, il apparaît inopportun de perturber plus que de raison le quotidien des réginiens, en choisissant le premier jour du déconfinement pour effectuer des sondages techniques et priver ainsi la population de l'accès à la plage familiale de Caroual.

La Commune d'Erquy a mis en place depuis plusieurs années la Certification de la Qualité des Eaux de Baignades. Or, la saison de baignade s'étale du 15 juin au 15 septembre. Pour que celle-ci puisse débiter sur une note qualitative, les premiers prélèvements sont effectués fin mai, début juin. Or, les opérations de sondages prévues par RTE ne manqueront pas d'impacter la qualité des eaux de baignade, à un moment où la protection sanitaire de la population est une préoccupation majeure. De fait, cette campagne de sondages sur l'estran prévue aux mois de mai et juin prochain aurait pour effet d'interdire à la baignade la plage d'Erquy la plus réputée jusqu'au début du mois de juillet.

Afin de garantir la protection des intérêts généraux de la population, le conseil municipal réuni en commission plénière le 4 mai dernier a exprimé son désaccord sur le calendrier de la campagne de reconnaissance technique, dans le contexte actuel du déconfinement progressif.

Par ailleurs, l'économie locale est fortement tributaire de la fréquentation touristique alors que la Commune d'Erquy est classée Station Tourisme.

La gestion du déconfinement combinée à la menace réelle d'une crise économique locale que fait peser la campagne de reconnaissance technique sur l'estran de Caroual, justifie d'ajourner la programmation des sondages prévue par RTE afin de préserver le bon déroulement de la saison estivale pour sécuriser la population et les acteurs économiques locaux.

Le Maire,
Christiane GUERVILLY



Lavez-vous très régulièrement les mains



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

Imprimeur Gérant : Christiane GUERVILLY, Maire d'Erquy.

Mairie d'ERQUY - 11 square Hôtel de Ville - 22430 ERQUY - 02 96 63 64 64 - www.ville-erquy.com.

Erquy infos est une feuille éditée par la Commune d'Erquy un vendredi sur deux. Pour être publiés, les annonces et les communiqués doivent nous parvenir au plus tard le vendredi précédant la parution, en précisant vos coordonnées complètes (non publiées) soit dans la boîte prévue à cet effet à la Mairie, soit par courriel :

publication@ville-erquy.com